Convention Hortefeux-Moussaoui contre l'«islamophobie»

17/06/2010 à 19h58

Le ministère français de l'Intérieur, Brice Hortefeux, et Mohammed Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman (CFCM), ont signé jeudi à Paris une convention pour «mieux suivre» l'évolution des actes ou menaces antimusulmans, dont 314 ont été recensés en 2009. Ce suivi statistique est proche de celui passé entre l'Etat et la communauté juive de France.

Mohammed Moussaoui a appelé à «*affronter ensemble*» cette «*menace contre la cohésion nationale*».

«*La crainte de l'intégrisme ne doit pas se transformer en un rejet de l'islam et des musulmans*», a encore estimé M. Moussaoui. «***Les musulmans savent ce qu'ils doivent à la République, mais savent également ce qu'ils lui apportent***», a-t-il conclu.

M. Hortefeux, très proche du président Nicolas Sarkozy, a lui-même été condamné début juin à une amende de 750 euros pour avoir tenu en septembre 2009 des propos jugés «outrageants» envers les personnes d'origine arabe. Il a décidé de faire appel.

Nice Matin